

Historique des procédures modifiant le règlement graphique:
Élaboration approuvée le 2 mars 2020
Mise en compatibilité n°1 approuvée le 19 novembre 2022
Historique village n°1 approuvée le 1 juillet 2024

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Grand Chambord en date du 2 février 2025 approuvant la modification de son règlement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

La Présidente
Cécile CLEMENT

Terr&Am
1bis, rue Nidéphore Népce
45700 VILLEMANDEUR
Tél : 02.38.89.87.79
Mail : urbanisme@terram.fr

GRAND CHAMBORD
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
22, Avenue de la Sablière
41250 BRACIEUX
Tél : 02.54.46.53.80
Mail : contact@grandchambord.fr

Echelle : 1/2500

0 100 m

Sources :
DCI - Catastre
Droits réservés - 2025

Délimitation de zone

Uap - Zone urbaine patrimoniale

Up - Zone urbaine périphérique des cœurs de ville des pôles relais

Uc - Zones périphériques des bourgs et des villages, et hameaux

Uet - Secteur touristique à Bracieux

Ue - Zone urbaine recevant principalement des constructions à vocation économique

Uea - Secteur d'activités artisanales et agricoles

Uec - Secteur d'activités mixtes avec commerces

Up - Zone urbaine paysagère

AU - Zone de développement urbain

Alu - Zone de développement urbain destinée principalement aux constructions à vocation économique

Alua - Secteur d'urbanisation future artisanale et agricole

Aluc - Secteur d'urbanisation future artisanale et commerciale

Alms - Zone d'urbanisation future d'équipement médico-social

Alt - Zone d'aménagement à vocation touristique

Altgh - Secteur d'urbanisation future à vocation résidentielle en lien avec les complexes touristiques et golffiques

Altgr - Secteur d'urbanisation future à vocation touristique en lien avec les golfs

A - Zone à vocation agricole

Ap - Secteur agricole paysager

N - Zone naturelle

Nc - Secteur de château

Nch - Secteur du domaine national de Chambord

NdH1 - Sous-secteur du projet du Domaine des Hayes - Château et dépendance

NdH2 - Sous-secteur du projet du Domaine des Hayes - Secteur dit "des Burdes"

Nj - Secteur de jardin

NL - Secteur naturel de loisirs

Qualité architecturale, urbaine et paysagère

Élément de patrimoine bâti à protéger (L. 151-19 du Code de l'Urbanisme)

Espace boisé classé (L. 113-2, L. 421-4 du Code de l'Urbanisme)

Trame jardin (L. 151-23 du Code de l'Urbanisme)

Zone agricole protégée (L. 112-2 du Code Rural)

Secteur d'aléa inondation

Mixité fonctionnelle

Commerce à protéger (L. 151-16 du Code de l'Urbanisme)

Élément susceptible de changer de destination (L. 151-11 2° du Code de l'Urbanisme)

Emplacement réservé (L. 151-41 du Code de l'Urbanisme)

Orientation d'Aménagement et de Programmation (L. 151-6 / L. 151-7 du Code de l'Urbanisme)

Rayon de 2 km de maîtrise de l'urbanisation autour du centre nucléaire de production d'électricité

Périmètre de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)

Secteur d'aléa inondation

Éléments cadastraux

Surface bâtie

Limite parcellaire

Emprise de cimetière

Surface en eau

Limite Communale

